



---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les travaux publics municipaux à proximité des milieux humides et des cours d'eau  
Une formation du COBALI

**Mont-Laurier, le 14 décembre 2023 – Les 6 et 7 décembre 2023, le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) offrait une formation aux municipalités et MRC portant sur les travaux publics municipaux à proximité des milieux humides et des cours d'eau.**

La formation s'adressait aux directeurs, contremaitres et au personnel des services des travaux publics municipaux, aux gestionnaires du territoire, aux directions générales des municipalités locales ainsi qu'aux responsables du service de l'aménagement du territoire des MRC.

Mme Nathalie Sigouin, ingénieure civile et professionnelle en services/conseil aux entreprises et municipalités ainsi que Pierre-Étienne Drolet, biologiste, coordonnateur de projets et responsable du Plan directeur de l'eau pour le COBALI donnaient la formation. Ensemble, ils brossaient un portrait des milieux humides et hydriques allant de l'aspect de la biodiversité pour éventuellement aborder la question des bonnes pratiques relatives aux travaux publics effectués dans ces milieux.

Mme Sigouin et M. Drolet couvraient les sujets suivants dans le cadre de la formation :

- L'habitat du poisson et ses besoins essentiels;
- Comment reconnaître les milieux humides;
- Comment différencier un cours d'eau d'un fossé en termes réglementaires;
- Les mesures de contrôle des sédiments;
- La réglementation relativement aux travaux publics;
- Les ponceaux sous juridiction municipale.

La formation, offerte dans la Haute et la Basse-Lièvre, respectivement à Mont-Laurier et L'Ange-Gardien, a rassemblé 31 personnes réparties à l'intérieur de 15 municipalités et une MRC. Le nombre de personnes ayant manifesté leur intérêt pour la formation a dépassé les attentes et les échanges étaient dynamiques et conviviaux.

**Formation sur la protection de l'environnement dans le monde municipal**

Les 8 et 9 novembre 2023, une première formation municipale portant sur les enjeux de la protection de l'environnement dans le monde municipal était offerte aux élus, directeurs généraux et inspecteurs en urbanisme/environnement des municipalités et MRC touchant à la zone de gestion du COBALI.

L'organisme a, cette fois ci, fait appel à Me Jean-François Girard, biologiste et avocat spécialisé en droit de l'environnement et en droit municipal afin de démystifier la question complexe de la réglementation entourant la protection des milieux humides et hydriques.

Les sujets abordés étaient les suivants :

- Les mesures de protection des zones inondables, rives et littoraux
- Les incidences des activités minières sur le territoire des municipalités dont la primauté de la Loi sur les mines sur les règlements d'urbanisme
- La mise en œuvre des PRMHH dans le contexte judiciaire actuel

Cette formation également donnée à Mont-Laurier et à L'Ange-Gardien avait rejoint 49 personnes provenant de 30 municipalités et 2 MRC

### **Les formations municipales du COBALI**

Par le biais des formations municipales, le COBALI souhaite soutenir les employés municipaux œuvrant en environnement, en urbanisme ou au niveau de la voirie et des travaux publics en les outillant dans leur compréhension de l'importance écologique de la préservation des milieux naturels. Les formations leur permettent également de mieux saisir les procédures administratives nécessaires en ce qui a trait aux demandes de permis pour des aménagements ou des interventions dans les milieux naturels. « Cela fait déjà plusieurs années que le COBALI a pris l'habitude d'offrir régulièrement des formations à l'intention des acteurs municipaux. Les sujets sont choisis à la fois en fonction des problèmes constatés, mais aussi selon les besoins véhiculés par le monde municipal lui-même, ce qui permet de s'assurer d'être bien ancré dans les réalités locales. Cette offre de formations fait partie de l'un des champs d'action phare du COBALI, soit l'information, la sensibilisation et l'éducation des différents acteurs de l'eau » a mentionné Linda Fortier, directrice générale.

Le COBALI tient à remercier chaleureusement les participants, Me Jean-François Girard, Mme Nathalie Sigouin, le personnel de l'Espace Théâtre de Mont-Laurier et de la municipalité de L'Ange-Gardien ainsi qu'Evologen qui, à titre de partenaire financier, a permis la tenue des formations.



## À propos du COBALI...

Organisme sans but lucratif créé en 2003, le COBALI se donne comme mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau des bassins versants des rivières du Lièvre, Blanche et du ruisseau Pagé, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés. La [zone de gestion du COBALI](#) s'étend donc du nord des Laurentides au sud-est de l'Outaouais, chevauchant ainsi une trentaine de municipalités des MRC d'Antoine-Labelle, de Papineau, de La Vallée-de-la-Gatineau, des Collines-de-l'Outaouais et la Ville de Gatineau (secteurs Buckingham et Masson-Angers). Le COBALI est l'un des 40 organismes de bassins versants (OBV) du Québec désignés par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Prenant la forme d'un Plan directeur de l'eau (PDE), cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Pour plus d'informations, consultez le site internet du COBALI au [www.cobali.org](http://www.cobali.org).



-30-

Sources :

**Linda Fortier**, directrice générale  
819 440-2422 | [direction@cobali.org](mailto:direction@cobali.org)

**Benoit Gauthier**, responsable des communications  
819 440-2422 | [communication@cobali.org](mailto:communication@cobali.org)



*Pierre-Étienne Drolet, COBALI et Nathalie Sigouin, de NServices lors de la formation à Mont-Laurier le 6 décembre 2023*



*De gauche à droite : Linda Fortier, directrice générale du COBALI; Me Jean-François Girard, conférencier; Julie Chagnon, Evolgen.*

